

Exercice 1999 - Rapport d'activités des services délégués - Parkings (Mairie, Cusenier, Saint-Paul, Marché) - Fourrière automobile et parc Allende, stationnement de surface - Bilan d'activité - Bilan financier et régularisation des avances versées

M. LE MAIRE, Rapporteur :

A - Rapport sur l'exercice 1999

Le service public délégué du stationnement comprend les éléments suivants :

- stationnement payant sur voirie
- parcs de stationnement (Mairie, Cusenier, Saint-Paul et Marché)
- fourrière automobile et parc Allende.

Par un contrat en date du 17 décembre 1996, la société Via-Stationnement, filiale de Via-GTI, est titulaire du contrat de délégation de gestion pour l'exploitation du stationnement payant sur voirie, des parcs de stationnement (Mairie, Cusenier et Saint-Paul), de la fourrière automobile et du parc Allende.

De plus, par un contrat en date du 18 décembre 1998, la société Via-Stationnement est titulaire du contrat de délégation de gestion pour l'exploitation du parc Marché.

Le délégataire agit dans le cadre de deux contrats de gérance. Il est rémunéré pour partie sur une base forfaitaire et pour partie en fonction des recettes des parcs et de la qualité d'entretien des horodateurs de surface.

1. Activités du service délégué en 1999

A - Stationnement payant sur voirie

Les recettes 1999 sont en hausse de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Elles s'élèvent à 8 883 KF, elles sont inférieures de 7 % par rapport aux prévisions.

Les charges s'élèvent à 1 424 KF et sont en baisse de 23 % par rapport à l'année précédente. En fait, le poste maintenance pour les horodateurs se stabilise après une première année de fonctionnement hors garantie.

L'activité dégage un résultat positif de 7 459 KF, soit une hausse de 12,2 % par rapport à 1998.

B - Fourrière - Parc Allende

Le nombre de mises en fourrière a enregistré une légère hausse et les recettes pour la fourrière ont augmenté de 16,1 % par rapport à 1998. Le Parc Allende, gratuit, est partiellement financé par les commerçants et la recette a encore cette année baissé de 12,8 % par rapport à 1998.

L'augmentation globale des recettes des deux postes en 1999 est de l'ordre de 10,2 %, avec une recette établie à 1 539 KF contre 1 397 KF en 1998.

Par contre, les charges de ces deux postes ont fortement augmenté, de l'ordre de 38 % par rapport à 1998. Cette hausse est liée à la ventilation des frais de personnel sur chaque activité du stationnement.

Ainsi, l'activité de ces deux postes a fortement chuté de l'ordre de 338,5 %, avec un déficit de 570 KF en 1999 contre 130 KF en 1998. Ce résultat négatif est lié pour 67 % à l'activité de la fourrière.

C - Parcs de stationnement

a) Mairie

La recette s'établit à 3 333 KF et enregistre une hausse de l'ordre de 6,7 % par rapport à 1998. Le parking Mairie a réalisé 309 212 entrées en 1999 contre 283 840 en 1998.

De plus, les charges de fonctionnement du parc Mairie diminuent de l'ordre de 8,5 % et s'élèvent à 1 860 KF. Ainsi, on enregistre un résultat positif de 1 473 KF pour l'année 1999, soit une hausse de 34,8 % par rapport à 1998.

b) Cusenier

La fréquentation de ce parc poursuit sa progression avec 227 902 entrées en 1999 contre 203 937 en 1998. Ainsi, les recettes s'élèvent à 1 176 KF, soit une hausse de 27,5 % par rapport à 1998.

Les charges augmentent très légèrement de 7,5 % et s'élèvent à 171 KF.

Dans ces conditions, le parc Cusenier enregistre un résultat positif de 1 005 KF en hausse de 31 % par rapport à 1998.

c) Saint-Paul

Ce parc de stationnement a réalisé 127 913 entrées en 1999 contre 110 660 en 1998. Sa fréquentation a tendance à se stabiliser ; par contre les recettes continuent de croître avec 924 KF en 1999, soit une hausse de 28 %.

Malgré une hausse de 8,5 % des charges de fonctionnement de ce parc de stationnement, le résultat d'exploitation a fortement augmenté de l'ordre de 33,7 % et s'élève à 746 KF en 1999.

d) Marché

Compte tenu du fait que ce parc de stationnement était exploité par la société de parking Matignon - Marigny jusqu'au 31 décembre 1998, nous ne pouvons pas établir de comparaisons, mais uniquement un constat.

Ce parc de stationnement a réalisé 216 825 entrées en 1999 et une recette de 3 457 KF. Les charges se sont élevées à 859 KF, soit un résultat positif égal à 2 598 KF. Notons néanmoins qu'en 1998 le résultat d'exploitation était uniquement de 1 500 KF.

e) Résultat comptable global des parcs de stationnement

Hors amortissement du coût de l'investissement, il est de 5 822 KF en 1999 soit une hausse de 141,2 % par rapport à 1998. Ces très bons résultats financiers sont liés à la hausse importante du résultat d'exploitation du parc de stationnement Marché et à la hausse constante des recettes des parcs de stationnement Saint-Paul et Cusenier.

2. Analyse financière de l'activité en 1999

A - Analyse des comptes de l'activité déléguée :

1 - Compte consolidé de l'exploitation :

Pour les différentes activités du service délégué, les éléments en KF sont les suivants (à fin 1999) :

	1999	1998	1997
Produits totaux	19 312	14 666	13 372
Charges totales	6 601	5 733	5 575
Résultat	+ 12 711	+ 8 933	+ 7 797

En ce qui concerne les dépenses, par rapport aux prévisions budgétaires et aux acomptes versés, l'exécution de l'exercice a permis une économie de 523 KF qui sera reversée à la Ville.

L'exercice 1999 est marqué par une évolution de 42,3 % du résultat global par rapport à 1998. Si l'on compare les deux exercices à gestion équivalente (sans la prise en charge en 1999 de la gestion du parking du Marché), le résultat global serait de + 10 113 KF soit une évolution de 13,2 %.

2 - Comptes du délégataire :

Il s'agit des éléments financiers s'appliquant au gestionnaire lui-même :

- les charges d'exploitation exposées dans le cadre de l'activité déléguée sont remboursées par la Ville,

- le délégataire ne supporte aucune charge d'investissement,

- la rémunération forfaitaire apparaît en produits pour 588 142 F.

Ces comptes, caractéristiques de ceux d'une gérance sans prise de risques, sont équilibrés.

3 - Synthèse générale

Toutes les activités, sauf la fourrière, dégagent un résultat financier positif. L'augmentation des tarifs n'a pas engendré de baisse de fréquentation et de remarques particulières de la part des usagers. Sur le plan technique, le remplacement des matériels de péage du parc Mairie a été apprécié par la clientèle. L'année 1999 a été marquée par la reprise de la gestion du parking Marché par Via-Stationnement.

B - Bilan financier et régularisation des avances versées**1 - Recettes**

	Prévisionnelles KF	Réalisées KF	Ecart KF
Stationnement payant sur voirie (dont Citadelle)	9 549	8 883	- 666
Fourrière	1 000	1 288	+ 109
Parc Allende	280	251	- 29
Parcs Mairie, Cusenier et Saint-Paul (HT)	8 397	8 890	+ 493
BILAN 1999	19 226	19 312	- 93

2 - Charges d'exploitation

Toutes les activités présentent un écart positif budgété / réalisé en 1999, sauf la fourrière pour laquelle les charges réalisées sont supérieures au budget attribué.

a) Stationnement payant sur voirie

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	67 000,00	21 021,02	- 45 978,88
Services extérieurs	161 000,00	126 117,64	- 34 882,36
Autres services extérieurs	497 000,00	453 023,95	- 43 976,05
Frais de personnel	581 000,00	544 279,91	- 36 720,09
Impôts et taxes	31 000,00	44 830,00	13 830,00
Frais financiers		255,81	255,81
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 337 000,00	1 189 528,33	- 147 471,67
Produits divers	349,92	9 016,21	8 666,29
CHARGES NETTES HT	1 336 650,08	1 180 512,12	- 156 137,96
CHARGES NETTES TTC	1 612 000,00	1 423 697,62	- 188 302,38

b) Fourrière

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	46 000,00	48 407,38	2 407,38
Services extérieurs	382 000,00	326 642,49	- 55 357,51
Autres services extérieurs	74 000,00	84 249,59	10 249,59
Frais de personnel	502 000,00	847 258,30	345 258,29
Impôts et taxes	14 000,00	53 901,00	39 901,00
Frais financiers	2 000,00		- 2 000,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 020 000,00	1 360 458,76	340 458,76
Produits divers	99,51	10 883,65	10 784,14
CHARGES NETTES HT	1 019 900,49	1 349 575,11	329 674,61
CHARGES NETTES TTC	1 230 000,00	1 627 587,58	397 587,58

c) Parc Allende

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	69 000,00	60 566,18	- 8 433,82
Services extérieurs	60 000,00	33 303,34	- 26 696,66
Autres services extérieurs	65 000,00	66 073,36	1 073,34
Frais de personnel	502 000,00	310 170,80	- 191 829,20
Impôts et taxes	8 000,00	13 917,00	5 917,00
Frais financiers			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	704 000,00	484 030,68	- 219 969,32
Produits divers		3 066,42	3 066,42
CHARGES NETTES HT	704 000,00	480 964,26	- 223 035,72
CHARGES NETTES TTC	849 023,98	580 042,90	- 268 981,08

d) Parc Mairie

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	236 000,00	233 150,76	- 2 849,24
Services extérieurs	350 000,00	334 210,35	- 15 789,65
Autres services extérieurs	222 000,00	230 727,34	8 727,34
Frais de personnel	1 160 000,00	1 050 723,19	- 109 276,81
Impôts et taxes	35 000,00	57 546,00	22 546,00
Frais financiers	4 000,00		- 4 000,00
Facture intéressement			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 007 000,00	1 906 357,64	- 100 642,36
Produits divers		45 092,53	45 092,53
CHARGES HT	2 007 000,00	1 861 265,10	- 145 734,88
Intéressement	1 650,00		- 1 650,00
CHARGES NETTES HT	2 008 650,00	1 861 265,11	- 147 384,88
CHARGES NETTES TTC	2 422 431,90	2 244 685,72	- 177 746,18

e) Parc Cusenier

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	31 000,00	29 626,05	- 1 373,95
Services extérieurs	118 000,00	107 235,87	- 10 764,13
Autres services extérieurs	34 000,00	36 559,49	2 559,49
Frais de personnel			
Impôts et taxes		174,00	174,00
Frais financiers	2 000,00		- 2 000,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	185 000,00	173 595,41	- 11 404,59
Produits divers		2 294,81	2 294,81
CHARGES NETTES HT	185 000,00	171 300,58	- 13 699,40
CHARGES NETTES TTC	223 109,98	206 588,50	- 16 521,48

f) Parc Saint-Paul

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	31 000,00	25 380,88	- 5 619,16
Services extérieurs	128 000,00	105 602,20	- 22 397,80
Autres services extérieurs	44 000,00	47 693,07	3 693,07
Frais de personnel			
Impôts et taxes		228,00	228,00
Frais financiers	2 000,00		- 2 000,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	205 000,00	178 904,11	- 26 095,89
Produits divers		879,97	879,97
CHARGES NETTES HT	205 000,00	178 024,14	- 26 975,90
CHARGES NETTES TTC	247 230,04	214 697,11	- 32 532,93

g) Parc Marché

	Budget 1999	Réalisé 1999	Ecart budgété / réalisé
Achats	92 000,00	59 482,16	- 32 517,84
Services extérieurs	273 000,00	160 113,04	- 112 886,96
Autres services extérieurs	126 000,00	107 695,96	- 18 304,03
Frais de personnel	530 000,00	537 280,80	7 280,80
Impôts et taxes	35 000,00	1 375,00	- 33 625,00
Frais financiers			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 056 000,00	865 946,96	- 190 053,03
Produits divers		6 508,00	6 508,00
CHARGES NETTES HT	1 056 000,00	859 438,96	- 196 561,03
CHARGES NETTES TTC	1 273 536,00	1 036 483,39	- 237 052,61

Selon les activités concernées, le bilan fait apparaître :

- **un excédent que le gestionnaire doit reverser à la Ville,**
- **ou un déficit que la ville doit reverser au délégataire.**

Il convient donc que le délégataire restitue à la Ville le trop-versé sur les avances consenties à celles-ci pour :

- le stationnement payant sur voirie, soit 188 302,38 F TTC
- le parc Allende, soit 223 035,72 F HT
- le parc Mairie, soit 147 384,88 F HT
- le parc Cusenier, soit 13 699,40 F HT
- le parc Saint-Paul, soit 26 975,90 F HT
- le parc Marché, soit 196 561,03 F HT.

Par contre, la Ville doit reverser au gestionnaire un complément par rapport aux avances prévisionnelles pour :

- la fourrière, soit 397 587,58 F TTC.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à :

- prendre acte du rapport d'activité 1999

- autoriser les ouvertures de crédit par décisions modificatives au budget de l'exercice courant :

• **en recettes afin de percevoir le trop-versé par la collectivité :**

188 302 F à l'imputation 92-822-758-89068-35000

223 035 F HT à l'imputation 92-822-758-92027-35000

147 384 F HT à l'imputation 92-822-758-86020-35000

13 699 F HT à l'imputation 92-822-758-96052-35000

26 975 F HT à l'imputation 92-822-758-96051-35000

196 561 F HT à l'imputation 92-822-758-98007-35000

• **en dépenses afin de reverser le complément par rapport aux avances prévisionnelles :**

397 588 F à l'imputation 92-112-611-10500

- autoriser la réaffectation de ce trop-versé à hauteur de 80 000 F HT sur la ligne budgétaire 90.822.2182.86020.35000, afin de financer le renouvellement d'un véhicule utilitaire mis à la disposition de Via-Stationnement.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Contrôle Financier et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions énoncées ci-dessus.

Récépissé préfectoral du 3 juillet 2000.